



Toulouse le 8 avril 2026

Le Média Social 26 mars 2026 : Dans une circulaire du 5 mars 2026, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) précise les nouvelles modalités de départ à la retraite applicable aux assurés dont la pension prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2026. Le calendrier d'augmentation de l'âge légal de départ en retraite est aménagé pour les générations 1964 à 1968, qui voient leur âge de départ abaissé de quelques mois. En parallèle, la durée d'assurance requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein est révisée à la baisse pour certaines générations. Ces ajustements permettent d'atténuer partiellement, les effets de la réforme de 2023. Enfin, la Branche Vieillesse confirme le maintien de l'âge du taux plein automatique à 67 ans, en précisant les conséquences de ces évolutions sur les mécanismes de décote et de surcote (minoration ou majoration de la pension, selon la durée d'assurance effectuée).

AFP 26 mars 2026 : La réforme sur la fin de vie sera soumise au vote définitif de l'Assemblée, avant la suspension des travaux parlementaires cet été.

La Dépêche 30 mars 2026 : Suspendue, la réforme des retraites animera le prochain débat de la Présidentielle. Les experts de Bercy proposent de repousser l'âge de départ à 65 ans ! Un sujet explosif. Le COR vient de commander trois études pour équilibrer le régime de retraite dont la proposition de Bercy. Poser la question de la soutenabilité du régime des retraites par répartition, c'est déjà constater qu'il y a un problème à traiter. Les trois études demandées par le Conseil d'Orientation des retraites sont réalisées par le Trésor, l'OFCE (Office Français des Conjonctures Economiques) et l'école d'Economie de Paris. L'hypothèse de la baisse des pensions n'a pas été retenue. S'agissant de la hausse des cotisations, la classe politique s'accorde sur le fait que ce ne serait pas soutenable par les salariés et les employeurs. C'est pour cela que resurgit le report de l'âge de départ, non plus à 64 ans mais à 65 ans, mesure qui ferait économiser entre 8 et 10 milliards d'euros par an.

A partir du mois de septembre, chaque parti politique va exposer ses projets en matière de réforme des retraites. La partie socialiste pourrait proposer d'abandonner le totem de l'âge légal. LFI continue à proposer la retraite à 60 ans. Edouard Philippe souhaite relever l'âge de départ et mettre en place une part de capitalisation de 15%. Chez les LR, Bruno Retaillau assume de repousser l'âge de départ à 65 ans et instaure un pilier par capitalisation. Le RN étudie une piste : supprimer l'âge de départ théorique et instaurer une durée de cotisation unique.

Philippe Rioux : La tentative avortée d'un système à points puis la réforme de 2023 ont laissé un pays fracturé. A un an des élections, le problème reste entier. Pourtant, derrière la crise politique, la réalité démographique n'est pas suspendue. Le rapport actifs / inactifs se dégrade inexorablement et la tendance reste à la baisse : vieillissement de la population, allongement de l'espérance de vie, ralentissement de la croissance démographique. La question des retraités n'est pas que budgétaire. Elle est sociale, générationnelle, philosophique. Elle touche à la place du travail dans la vie, à la solidarité entre les âges, à la promesse implicite faite à chaque génération, celle du contrat social français né de l'après-guerre. La réforme des retraites ne se résume pas à une simple équation comptable. C'est un choix de société et une question de confiance.

La Dépêche 30 mars 2026 : 89% de français se disent démunis face à la désinformation, selon une étude de l'IFOP. Les Français ont une faiblesse généralisée à décrypter les contenus trompeurs. Aucun segment de la population n'échappe à cette vulnérabilité. L'étude souligne le caractère systémique de la désinformation alimentée par la multiplication des sources et par une circulation accélérée de l'information.

Le Média Social 30 mars 2026 : La Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) a analysé les effets du passage à la retraite sur le taux de pauvreté. Pour les chômeurs, le passage à la retraite s'accompagne d'une baisse significative du taux de pauvreté. Elle peut même améliorer le niveau de vie des personnes qui étaient au chômage ou en invalidité, sans pour autant effacer les inégalités sociales.

6 Médias le 3 avril 2026 : Le régime de l'AGIRC/ARRCO a indiqué, mardi 31 mars, qu'il ne revaloriserait pas les pensions des retraités, malgré 16 mois d'année blanche.

Le Média Social 3 avril 2026 : Le FNAQPA (Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Agées) et l'AD-PA (Association des Directeurs au Service des Personnes Agées) lancent un tour de France avec ce slogan : « Pour une Vieillesse Heureuse, Dépasser les Idées Reçues ». Une dizaine de rencontres d'ici novembre pour battre en brèche une vision ultra négative de la vieillesse, nourrie par de nombreux préjugés.

Francis De Block